

# Klugman se vante d'avoir fait condamner un apostat de l'islam



24 heures après la condamnation, par la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris, de ma compagne, « l'islamophobe » Christine Tasin, à 4 mois de prison avec sursis pour apologie du terrorisme, j'apprenais, par des amis, que sur CNews, invité par Laurence Ferrari, l'avocat Patrick Klugman se vantait d'avoir fait condamner Riposte Laïque devant les tribunaux (vidéo, 1 h 35).

<https://www.cnews.fr/emission/2020-02-05/punchline-du-05022020-924608>

Il se trouve que le camarade Klugman n'a pas été très précis. En effet, et je m'en souviens comme si cela était hier, ce n'est pas Riposte Laïque qui a été condamné en tant que structure, mais deux de ses contributeurs, Pascal Hilout, apostat de l'islam, et moi-même, à l'époque directeur de publication. Et la peine fut lourde, puisque nous dûmes déboursier 30 000 euros !

Notre crime : nous avons publié deux éditos, qui ont été jugés comme une incitation à la haine contre les musulmans, en raison de leur religion. Et pourtant, le premier expliquait, dès les années 2010, la réalité de l'offensive de l'islam contre nos valeurs, et traçait quelques pistes pour justifier que dans une situation exceptionnelle, il fallait des méthodes exceptionnelles pour vaincre l'offensive de ce dogme mortifère. Depuis, Charlie, Le Bataclan, Nice et des centaines d'actes djihadistes sont passés par là.

<http://ripostelaique.com/Pourra-t-on-vaincre-l-offensive.html>

Le deuxième, signé par Pascal Hilout, sous le pseudo de Cyrano, était titré « Bien sûr que les prières dans la rue, les voiles, le halal et les mosquées sont des symboles

d'occupation et de conquête. »

<http://ripostelaique.com/bien-sur-que-les-prieres-dans-la.html>

L'inégalité des forces en présence était impressionnante, ce 23 mars 2012. D'un côté, nous n'avions qu'un seul avocat, le regretté maître Joseph Schipilliti. De l'autre, la meute était forte de sept avocats, de la LDH, du Mrap, de la Licra, de SOS Racisme (représenté par Patrick Klugman), sans vergogne alliés aux islamistes du CCIF. À l'époque, nous n'avions en caisse que la somme de 10 000 euros, qui venait des dons de nos lecteurs. En face, l'addition des subventions reçues par les officines s'élevait à 10 millions d'euros, pour moins de 3 000 adhérents à eux cinq !

Je souhaiterais revenir sur l'homme à côté de qui j'étais assis, sur le ban d'accusation. Il a, quelques mois près, le même âge que moi. Il est né au Maroc, sous le nom de Mohamed Hilout. Il a subi, dès l'âge de 5 ans, l'endoctrinement des écoles coraniques. Fortement imprégné des valeurs de ce dogme, il partit poursuivre des études en Allemagne, à l'âge de 18 ans. Il découvrit tout simplement la démocratie occidentale, la liberté de conscience, le droit de croire ou de ne pas croire, la beauté des femmes, la littérature allemande et française, et l'amour, sous les traits d'une Française, Denise, qui étudiait, comme lui, en Allemagne.

Le couple décida de s'installer en France, de se marier, et d'avoir des enfants. Pour Pascal, dans le même esprit que celui de Jean Messiha, né en Égypte, demander la nationalité française ne pouvait que s'accompagner d'un geste fort, montrant qu'il souhaitait s'assimiler à ce pays qu'il aimait par-dessus tout. Il décida donc que Mohamed serait remplacé par Pascal, et qu'il deviendrait Pascal Hilout. Et il souhaitait de toutes ses forces que ses deux filles bénéficient de tout l'apport du modèle laïque français et soient préservées de l'obscurantisme qu'il avait connu au Maroc, lors de ses premières années. Il fit toute sa carrière, de manière exemplaire, comme informaticien à la SNCF, et joua un rôle déterminant dans la création de Riposte Laïque, en 2007.

Dès les années 2000, notamment à l'occasion d'une campagne contre le voile islamique à l'école, Pascal, que j'avais rencontré à cette époque, décida de s'engager, et d'expliquer à nos compatriotes en quoi ce vêtement que les femmes

musulmanes portait était incompatible avec les valeurs de la France. Il affirmait que la femme qui s'en couvrait envoyait le message que les hommes étaient incapables de maîtriser leurs pulsions sexuelles, et qu'elles étaient réservées aux seuls musulmans. Il osait affirmer que c'était l'uniforme de l'islam politique.

Pendant des années, cet homme exquis, remarquable, fut un militant de premier plan dans le combat contre l'islamisation de notre pays. Il se fit même traiter de « bougnoule de service » par Houria Bouteldja, porte-parole des Indigènes de la République, dans une réunion publique. C'est donc contre cet homme que Patrick Klugman, et toute la meute, s'acharna, honteusement, en ce 23 mars 2012, épisode dont l'avocat de SOS Racisme, de Caroline Fourest et des Femen, se vante encore, près de 8 ans plus tard, sur le plateau de CNews.

En 2006, Pascal était présent avec moi, à la manifestation d'hommage à Ilan Halimi, torturé trois semaines durant par l'islamiste Youssouf Fofana et ses complices du gang des Barbares. Nous avons vu à l'œuvre Patrick Klugman (que nous ne connaissions pas à l'époque) et ses copains de SOS Racisme, en train d'expulser du cortège Philippe de Villiers et ses amis, coupables, bien qu'ayant toujours entretenu d'excellentes relations avec la communauté juive, de ne pas être de gauche, sous les yeux scandalisés de nombre de manifestants.

C'est le même Patrick Klugman, qui, devenu adjoint « aux relations internationales et à la francophonie » d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris, demanda que la Ville de Paris accorde une aide urgente aux réfugiés de Gaza, à hauteur de 50 000 euros, qui passerait par Médecins du Monde. Comme l'expliqua le journaliste Éric Hazan, dans « Lemondejuif.info », le texte soumis ne proposait aucune aide d'urgence de la Ville de Paris aux victimes israéliennes des tirs de roquettes, dont la crèche touchée par un obus, ou encore pour venir en aide aux localités israéliennes touchées par les incendies provoqués par les cerfs-volants Molotov envoyés par les terroristes palestiniens. D'autre part, Patrick Klugman ne pouvait ignorer qu'une bonne partie de l'aide internationale fournie aux prétendus Palestiniens finance le terrorisme, et qu'une autre partie alimente une corruption gigantesque et des comptes planqués à l'étranger...

<https://ripostelaique.com/le-juif-de-goche-klugman-veut-que-pa>

[ris-arrose-les-palestiniens.html](https://ris-arrose-les-palestiniens.html)

C'est encore lui, qui, faisant fi de l'endettement record de la Ville, demandera que Paris accorde 100 000 euros à la militante allemande Carola Rackete, qui voulait, depuis son bateau, dans la Méditerranée, imposer la présence de clandestins, majoritairement venus de pays musulmans, à Matteo Salvini, à l'époque ministre de l'Intérieur de l'Italie, qui s'était fait élire sur le refus de cette invasion migratoire.

<https://ripostelaique.com/le-caniche-dhidalgo-klugman-file-100-000-euros-a-la-taree-carola-rackete.html>

Patrick Klugman, et pas davantage SOS Racisme, ni les officines qui avaient traîné Pascal Hilout et moi-même devant les tribunaux, n'ont fait savoir, à ma connaissance, qu'ils allaient déposer plainte contre Yassine Belattar, qui avait émis le souhait de ne plus voir sur les plateaux, en 2020, Zineb El Rhazoui, menacée de mort par les coreligionnaires de ses amis palestiniens. Certains auraient pu, pourtant, y voir un encouragement au passage à l'acte contre la femme la plus menacée de France. De même, nos vaillants « antiracistes », dont Patrick Klugman, n'eurent pas un mot de protestation, et encore moins le projet de déposer une plainte, contre Abdallah Zekri, qui, quand la jeune Mila était menacée de mort, de viol, et autres sévices par de sympathiques disciples d'Allah, ne trouva rien de mieux à dire que l'adolescente aurait cherché ce qui pourrait lui arriver. Je n'ai pas davantage entendu de réaction de leur part quand le rappeur Nick Conrad glapit qu'il fallait pendre les Blancs et tuer leurs bébés dans les crèches.

Patrick Klugman vient d'annoncer qu'il ne se représentait pas aux prochaines élections municipales, pour mieux se consacrer à son métier d'avocat. Un métier qui paraît consister, vue sa pratique de toujours, à traquer devant les tribunaux les vrais résistants au fascisme islamique, dont les nés-musulmans qui veulent s'émanciper de l'islam, de ses attentats, de son voile, de ses mosquées, de son halal et de son totalitarisme, tout en foutant une paix royale aux islamistes qui veulent imposer à notre pays les lois de la charia, et interdire donc toute critique de leur dogme, donc réintroduire le délit de blasphème.

Michel Onfray fera remarquer, dans une remarquable tribune, que l'affaire Mila avait servi de détonateur pour démasquer

ceux qui, pour éviter la guerre, préféraient le déshonneur, la soumission et la collaboration avec l'ennemi, dans l'esprit dénoncé par le livre de Michel Houellebecq.

N'ayant pas la culture de la délation des officines de l'antiracisme à géométrie variable, je me garderai bien de citer des noms, pour illustrer le propos du philosophe.

**Pierre Cassen**

*Publié par le site Dreuz, le 8 février.*

[Klugman se vante d'avoir fait condamner un apostat de l'islam](#)